ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE

# Des nuages sur la 100e séance de l'AIJ

**La 100e séance plénière de l'Assemblée interjurassienne (AIJ),** tenue hier à Saint-Imier, laissera un arrière-goût amer à certains membres.

**Les délégués ne sont pas parvenus à se mettre d'accord** sur un texte qui devait saluer la déclaration d'intention signée par les gouvernements bernois et jurassien le 20 février.

**Alors que l'heure devait être aux festivités,** la tension était bien perceptible.

**Les qualités de médiateurs de Dick Marty** (au centre, avec les deux co-présidents Marc Meury et Marcelle Forster) se révéleront sans doute très utiles ces prochains mois. PHOTO STÉPHANE GERBER

Les visages étaient quelque peu crispés, hier en fin d'après-midi, à l'issue de la 100e séance plénière de l'AIJ. «Regrettable», «inadmissible», «en colère»: tels sont les mots que l'on a pu entendre ici et là, venant de membres déçus de la tournure des événements.

Au 3e étage du bâtiment des Rameaux, les membres ont en effet longuement discuté de la déclaration d'intention signée par les gouvernements bernois et jurassien, ouvrant la voie à un vote sur l'opportunité de créer un nouveau canton. Or, à l'issue d'âpres débats, la déclaration ayant pourtant comme seul objectif de saluer l'engagement des deux gouvernements pour mettre fin au conflit jurassien (et non de prendre position sur les modalités du vote) n'a pas réuni la majorité des deux délégations, la délégation bernoise n'ayant pu se départager (6 votes pour, 6 votes contre).

«Ce n'est pas tragique», a temporisé Dick Marty. «Dans ce processus pouvant susciter des émotions, il est nécessaire pour l'AIJ de jouir d'un temps de réflexion supplémentaire, de laisser les choses se décanter pour arriver à des majorités claires».

Les deux co-présidents, Marcelle Forster côté bernois, et Marc Meury côté jurassien, n'ont toutefois pas caché leur déception. «Ce qui s'est passé aujourd'hui laissera des traces, par la manière dont les choses se sont déroulées», a déclaré Marc Meury, fustigeant le non-respect de principes politiques de base. «Le projet de déclaration avait en effet été approuvé il y a quelques jours par la commission Institutions à une très large majorité (une seule voix contre). Lors de la réunion du bureau, il n'y a eu aucun problème non plus. Et tout à coup, les oppositions apparaissent, sans avoir été déclarées clairement auparavant», déplore-t-il.

Pour Marcelle Forster, la déception était tout aussi marquée. «Nous sommes passés à côté de quelque chose d'important. Nous avions l'occasion de donner un message de confiance à la population du Jura bernois et nous n'en avons pas pris la voie. Cet accord est pourtant la suite logique du travail de l'AIJ. Il s'inscrit dans l'esprit de consensus que nous avons toujours prôné. Nous avons vraiment loupé le coche aujourd'hui», estime-t-elle.

Les raisons qui ont mené à cet échec sont multiples. Les réfractaires de la délégation bernoise ont ainsi estimé que le travail de l'AIJ n'avait pas été assez profilé dans la déclaration d'intention. Ils auraient désiré que la question soumise aux citoyens porte directement sur la proposition de canton à 6 communes de l'AIJ, alors qu'elle ne porte que sur un principe. D'autres ne peuvent accepter le vote communaliste, ou auraient au moins désiré une réciprocité pour les communes jurassiennes.

Enfin, d'aucuns auraient voulu que la déclaration d'intention prévoie l'abrogation de l'article 138 de la Constitution jurassienne, stipulant que le canton du Jura «peut accueillir toute partie du territoire jurassien directement concerné par le scrutin du 23 juin 1974». Un article qui n'a jamais obtenu la garantie fédérale. «Certes, mais tant qu'il existe, il est illusoire de penser qu'on va résoudre la Question jurassienne», estime Francis Daetwyler (PSJB, Saint-Imier), qui a rejoint hier les opposants du camp bourgeois. Fâché, le groupe autonomiste fera une déclaration ces prochains jours.

Il aura donc fallu tout le doigté de Dick Marty pour tenter d'apaiser les esprits. «C'est un sage qui a parlé, nous demandant de prendre le temps de la réflexion», concède Marc Meury, concluant sur une note positive. «L'AIJ a surmonté d'autres épreuves. Nous saurons reprendre notre bâton de pèlerin pour retrouver la sérénité».

L'AIJ sera appelée à se prononcer sur le message que rédigeront les Gouvernements en vue de la votation. Espérons que, d'ici là, elle aura su retrouver l'esprit de dialogue et de respect qui a fait sa réputation. Un esprit qui, hier, à un tournant pourtant crucial, avait subitement disparu. CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

COMMENTAIRE

Georges Maillard

## L'AIJ se déchire

**Ce qui s'est passé hier** est sidérant. La tension ressurgit au mauvais moment au sein même de l'institution qui a contribué à apaiser les crispations. Pour la centième séance plénière de l'AIJ, on attendait mieux.

**Visiblement,** certains éléments de la délégation bernoise ne digèrent pas l'accord intervenu le 20 février dernier. L'UDC du Jura bernois est au premier rang de cette fronde, avec son président Claude Röthlisberger qui ne manque pas une occasion de manifester sa différence de manière choquante.

**C'est pourtant l'AIJ** qui a rédigé une charte interjurassienne préconisant de «faire preuve d'esprit de tolérance et de respect mutuel» et de «respecter le dialogue permettant à chacun de se faire une opinion fondée sur l'avenir de la région.»

**Il est piquant de voir** que les principaux adeptes du maintien du canton de Berne dans ses frontières actuelles peinent à respecter ce qui paraissait un acquis interjurassien. Un acquis que le Gouvernement bernois applique, lui, à la lettre. Il y a de la frustration dans l'air, il s'agira d'éviter les dérapages.

PRIX 2011 DE L'AIJ

## Le Dictionnaire historique du Jura récompensé

La journée d'hier a également été l'occasion de remettre le prix de l'Assemblée interjurassienne au lauréat 2011: le dictionnaire historique du Jura. Réalisé par une équipe de jeunes historiens issus du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation, le DIJU, dictionnaire en ligne bilingue (www.diju.ch), comprend près de 8000 notices biographiques, thématiques et géographiques relatives à l'histoire jurassienne et couvrant le territoire de l'ancien Evêché de Bâle.

«Un extraordinaire outil informatique, fruit d'un important et gigantesque travail de recherche», a souligné Hubert Ackermann, président de la section culture de l'AIJ, qui a remis le prix doté de 10 000 fr. aux responsables Philippe Hebeisen et Emma Châtelain.

Ces derniers ont témoigné leur reconnaissance avec humour, soulignant que leur dictionnaire recensait certes des personnalités en tous genres, mais racontait «également les histoires de petites gens qui n'auraient pas leur place dans d'autres ouvrages».

**Hubert Ackermann** a remis le prix à Philippe Hebeisen et Emma Châtelain. PHOTO STÉPHANE GERBER

A noter qu'un Atlas historique du Jura devrait également tantôt être publié. CLR

100e SÉANCE

## Un travail de longue haleine salué par tous

La réunion plénière a été suivie d'une cérémonie pour marquer la 100e séance de l'AIJ. Le président du Gouvernement bernois Bernhard Pulver et le ministre jurassien Charles Juillard avaient fait le déplacement, de même que d'anciennes personnalités de l'AIJ, tels le premier secrétaire général Jean-Jacques Schumacher, le premier co-président bernois Claude-Alain Voiblet, ou l'ancien président Serge Sierro.

Dick Marty et les représentants des gouvernements, ont rappelé que grâce à l'AIJ, une culture de dialogue s'était imposée. «Des ponts ont été jetés, des propositions concrètes réalisées et une dynamique de compromis, d'écoute, et une volonté commune ont permis d'aboutir à une solution», a souligné Dick Marty, estimant que la voie arrêtée par les deux Gouvernements pour résoudre le conflit jurassien était un «formidable exemple de démocratie et de politique réfléchie, donné à toute la Suisse et bien au-delà des frontières du pays».

Quelques réalisations marquantes, telles la publication d'un livre d'histoire interjurassien ou la création de la Fondation rurale interjurassienne ont été soulignées. Mais la difficulté de concrétiser des institutions communes a aussi été rappelée.

A l'heure de l'apéritif, Jean-Jacques Schumacher a souligné le remarquable chemin parcouru. «Les débuts ont été difficiles. Je pense que l'attitude d'ouverture de Claude-Alain Voiblet (n.d.l.r: alors farouche antiséparatiste) a été décisive au départ», glisse-t-il. Non sans regretter que le problème jurassien n'ait pu être directement réglé en 1815...

Pour les membres de longue date, tels Marcelle Forster ou Jean-Marc Veya, le moment le plus marquant restera la remise du rapport final, en 2009, qui a posé les bases du futur vote et annonce également la fin de l'AIJ. Dans l'attente de sa dissolution, l'AIJ s'est toutefois donné une ultime mission: plancher sur les moyens qui permettront de continuer à avoir un lieu de dialogue interjurassien. CLR

Publicité

# Le Quotidien JURASSIEN

JOURNAL D'INFORMATION INDÉPENDANT

JA CH-2800 Delémont 1 • Fr. 2.50 | Tél. 032 421 18 18 | www.lqj.ch | N°58 • Vendredi 9 mars 2012


2000 Neuchâtel


**MONDE**
En France, la rage des métallos de Florange Page 20

**ÉCONOMIE**
Le salon mondial de l'horlogerie s'est ouvert hier Page 18

**MAGAZINE** *jeunes*
Rencontre avec le talentueux Bastian Baker Page 16

# Partition dissonante pour les délégués de l'AIJ

▶ Hier à Saint-Imier, la 100e séance de l'Assemblée interjurassienne qui devait être festive a laissé un goût amer. Les délégués n'ont pas trouvé d'accord au sujet d'un texte devant saluer la déclaration d'intention signée dernièrement par les gouvernements bernois et jurassien. Explications et analyse. Page 3

PHOTO STÉPHANE GERBER

COMMENTAIRE — Pierre-André Chapatte

## Une condition boomerang

**Le cafouillage survenu hier au Conseil des Etats** laisse encore une chance aux sénateurs de corriger leur mauvaise décision sur l'aide au développement. Les députés étaient 44 dans la salle, 45 ont voté sur une motion de l'UDC exigeant que l'aide au développement soit conditionnée à la coopération des Etats pour le retour des requérants d'asile déboutés. Motion acceptée par 23 voix contre 22. L'irrégularité du vote a entraîné son annulation. Le Conseil des Etats votera à nouveau lundi.

**Le Parlement fédéral avait décidé l'an dernier** de porter l'aide au développement et à la coopération de 0,4 à 0,5% du PIB d'ici 2013, pour se rapprocher du 0,7% fixé dans les objectifs du millénaire en l'an 2000. Une décision juste, car il vaut mieux aider les pauvres à s'en sortir

accords d'acceptation des requérants d'asile refoulés. L'UDC n'est pas seule à poser des conditions. Dans un document de travail l'an dernier, le PDC dit ne plus vouloir que la Suisse aide des Etats dans lesquels les chrétiens sont malmenés.

**Cette aide au développement sous condition** peut partir de bonnes intentions, mais elle n'est pas la bonne méthode. D'abord parce que cette aide s'adresse non pas à des Etats mais à des populations dans le besoin. Les en priver au motif que leurs dirigeants ne remplissent pas les conditions les encouragera à chercher ailleurs, chez nous, des conditions de vie plus acceptables. Donc une condition boomerang. Ensuite parce que les accords de réadmission des requérants d'asile déboutés ne peuvent s'obtenir que

## Grrif, la radio qui se veut mordante

**Se voulant décalée, musicale et impertinente, la radio Grrif débarque sur les ondes de l'Arc jurassien le 20 mars.** Page 4

PHOTO ROGER MEIER

## Guerre des primes

**Automobile** Le constructeur Volkswagen versera à chacun de

RÉGION

**Bassecourt**
Une sœur qui ne craint pas le froid de l'Alaska Page 5

**Haute-Sorne**
Le défi d'aborder l'intercommunal après la fusion Page 6

**Cornol**

Ces migrants qui partirent au Canada Pages 2 et 9

**Franches-Montagnes**
Les chemins du bio prennent leur envol Page 11

**Bienne**
L'irresponsabilité se profile pour Peter K. Page 13

SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Région | 4-13 |
| Deuils | 23 |
| Magazine | 15-16 |
| Suisse | 19 |
| Monde | 20-21 |
| Economie | 17-18 |
| Détente | 25 |
| Télévision | 26 |
| Sports | 27-32 |



Publicité

Mazout - Commandez maintenant par internet!

*Plus simple